

« Le fédéral fait gagner plus, la Wallonie taxe »

POLITIQUE Rencontre avec Virginie Defrang-Firket, la députée MR de Neupré

► Virginie Defrang ne veut pas que les effets du « tax shift » soient annulés par des mesures régionales.
► Elle flingue aussi l'idée du ministre Lacroix de taxer les plus hauts revenus.

ENTRETIEN

La députée de Neupré revient sur les dossiers d'actualité et notamment la réforme fiscale envisagée par le gouvernement wallon.

Le ministre du Budget Christophe Lacroix (PS) a dévoilé des pistes de sa future réforme fiscale en Wallonie, notamment en taxant plus les hauts revenus. Ce qui a eu le don de vous irriter au MR...

C'est une mesure tentante, qui a le soutien de la population car le symbole est facile, accrocheur. Mais c'est surtout un message réducteur, via lequel on monte les gens les uns contre les autres avec cet éternel clivage riches-pauvres. La réalité, c'est que si l'on taxe plus les hauts revenus de la sorte, on pénalise l'emploi et on taxe le travail. Qu'on s'attelle plutôt à redynamiser la Wallonie, avec l'accompagnement plus poussé des chômeurs, avec les X plans PME



« C'est au gouvernement wallon d'établir ses priorités et de prendre ses responsabilités, sans toujours reporter le focus sur le fédéral », dit Virginie Defrang-Firket. © THOMAS VAN ASS

annoncés par le ministre Marcourt. Là, on va faire fuir les capitaux, non pas dans un pays voisin, mais dans une autre région.

Le ministre évoque un seuil minimum potentiel de 120.000 euros par an. On peut quand même se dire qu'à partir de là, on peut plus contribuer à la solidarité, non ? Mais je le répète : ce n'est pas

la priorité. Si on veut faire fuir les gens qui investissent, alors allons-y ! Si l'on veut faire peur aux gens qui travaillent, alors allons-y. Focalisons-nous sur l'essentiel. Prenons un exemple. Selon une étude de l'Union wallonne des Entreprises de 2015, 90 % des entrepreneurs connaissent l'existence du Plan Marshall 4.0, un tiers connaît son contenu et seulement 1/12 se dit suffisam-

ment informé.

Mais cela permettrait de supprimer la fameuse « taxe TV », jugée obsolète et discriminatoire.

La ministre annonce sa suppression pour la troisième fois. Donc, attendons toujours. Cette taxe télé, elle est injuste car forfaitaire et surtout, elle date d'un autre âge.

Si on la supprime, il faut trou-

ver 100 à 120 millions d'euros. Vous proposez quoi ?

Il y a d'autres moyens que d'aller augmenter la fiscalité chez certaines personnes ! Je pense à un screening complet des dépenses pour voir où l'on peut économiser, rationaliser les structures publiques, etc. C'est au gouvernement wallon d'établir ses priorités et de prendre ses responsabilités, sans toujours reporter le focus sur le fédéral. Je sais que ça fait partie du jeu politique, mais ça lui évite aussi de devoir rendre des comptes.

Justement, comment jugez-vous l'action du gouvernement wallon jusqu'à présent ?

Immobilisme complet. Le gouvernement wallon, c'est le mur des lamentations. Que de plans annoncés, mais à quand des mesures effectives ? La réforme fiscale, on attend...

Nous sommes en janvier, date annoncée par le gouvernement fédéral pour les premiers effets du « tax shift » sur les fiches de paie. C'est votre mesure phare, au MR ?

C'était un objectif prioritaire, nous voulions faire baisser les charges sur le travail pour favoriser l'activité économique tout en augmentant le pouvoir d'achat des travailleurs. Ça, c'est du concret, avec un impact réel pour les gens. Tout le monde en profite, notamment les bas salaires. Idem

pour la mesure « zéro cotisation » à vie sur le premier emploi de Willy Borsus. Et plus, tout cela a été mis en place assez rapidement. Par contre, j'en reviens à ce que je disais précédemment : si on baisse les charges à un niveau de structures publiques, etc. C'est au gouvernement wallon d'établir ses priorités et de prendre ses responsabilités, sans toujours reporter le focus sur le fédéral. Je sais que ça fait partie du jeu politique, mais ça lui évite aussi de devoir rendre des comptes.

Ceci dit, il y a des accises qui augmentent, de même que la TVA sur l'électricité. On donne d'une main ce qu'on reprend de l'autre ?

Nous avons évité une hausse généralisée de la TVA, tout en préservant des secteurs comme la construction ou l'Horeca. Pour la TVA à 6 % sur l'électricité, c'était une mesure temporaire, sur laquelle il devait y avoir un moratoire pour évaluer les effets. Donc, on n'a pas menti, c'était prévu. Son retour à 21 %, cela représente, en moyenne, une hausse de 100, 120 euros par an par ménage, c'est vrai. Mais avec le « tax shift », les gens vont gagner plus. Comptons par exemple 50 euros en plus par mois. Sur un an, cela fait 600 euros. Donc le gain pour les gens reste important. ■

Propos recueillis par GASPARD GROSJEAN

Les éco-joggings du bourgmestre d'Awans

INSOLITE Il récolte les déchets en faisant son jogging



Pierre-Henri Lucas ramasse les déchets durant ses joggings. © DR

Les photos de ce jogging insolite, publiées sur les réseaux sociaux en début de semaine, ont fait sourire les uns, grincer des dents les autres qui

ont vu « un coup de pub » pour le maieur. C'est l'échevine, Catherine Streel, en charge notamment de la Ruralité, qui a fait ces quelques images, dans le but, simplement, de conscientiser les citoyens par le biais de l'humour.

Mais le maieur-joggeur n'a pas attendu qu'on le photographie pour passer à l'action : il y a plusieurs mois, déjà, qu'il a eu cette idée et qu'il part jogger le dimanche, son rouleau de sacs-poubelles sous le bras. Euh... Et comment fait-il ? « Je remplis les sacs au fur et à mesure et, quand ils sont pleins, je les mets à l'abri sur le côté. Ensuite je rentre, je prends ma voiture et je viens rechercher les sacs

que je vais déposer au Service des Travaux ». Pierre-Henri Lucas concède que son jogging lui prend désormais le double de temps, 2 heures chaque dimanche. « C'est une forme de sensibilisation. Il faut être réaliste : on n'arrivera pas à avoir une commune sans une canette sur le bas-côté. Mais si on était dix à faire ça, il n'y aurait plus une crasse. »

Les voies de liaison sont les plus touchées par cette forme d'incivisme. Des lieux plus difficiles d'accès pour les services techniques... mais sympathiques pour courir.

Le maieur a-t-il déjà fait des découvertes insolites lors de ses joggings ? « Oui... De l'argent ! », s'étonne-t-il. N'allez pas croire pour autant qu'il s'en met plein les poches (ça lui paie ses sacs-poubelles...). Et pour être sûr de ne loupier aucun déchet, il change régulièrement de parcours. Ce qui n'empêche pas les pollueurs de sévir à nouveau ailleurs...

Plus sérieusement, la commune répond cette année à l'appel de « Be Wapp », le plan d'actions du SPW « pour une Wallonie plus propre », auquel participent déjà plusieurs communes liégeoises. « Pour Awans, ce sera une première », lance le bourgmestre. Le Grand Nettoyage de Printemps 2016 aura lieu du 15 au 17 avril. Infos : <http://moinsdedechets.wallonie.be>. ■

CÉCILE VRAYENNE

Des cimetières « géolocalisés »

LIÈGE Pour un meilleur recensement des parcelles

Dans les cimetières liégeois, on recense 200.000 concessions. D'où l'importance de les entretenir. C'est pourquoi la cheffe de groupe Ecolo, Bénédicte Heindrichs, a posé la question : « Il y a quelques semaines, la Ville de Seraing a présenté son plan de gestion des cimetières en s'inscrivant dans le plan Nature et en annonçant des projets d'informatisation de la gestion des sépultures, des projets d'aménagements patrimoniaux et des projets de développement de la biodiversité. Qu'en est-il à Liège ? »

L'échevine Julie Fernandez

Fernandez (PS), a dévoilé plusieurs pistes concrètes. « Nous ne manquons pas de données sous la forme de registres papiers. Mais depuis 2015, le département des Affaires citoyennes a acheté une solution informatique et la reprise des données existantes est en cours. Toutefois, il restera encore des milliers d'encodages à effectuer. »

Photographies par drones

Julie Fernandez Fernandez a également annoncé quelques surprises, notamment au niveau technologique : « Une collabora-

tion est envisagée, avec la Province de Liège, afin de multiplier les fonctionnalités de notre outil informatique. Je songe, par exemple, à une géolocalisation des parcelles, à la prise de photographies par drone, etc. »

L'échevine a aussi expliqué que l'usage des pesticides dans les cimetières était abandonné depuis juin 2015. Il y aura également des créations de mares d'eau, l'enherbement des allées, l'augmentation du nombre d'hôtels à insectes et l'installation de nichoirs à oiseaux et à chauve-souris. ■

GASPARD GROSJEAN

LES BRÈVES

Incendie à Flémalle

Les pompiers ont été appelés à intervenir dans un immeuble situé avenue Jean-Joseph Merlot où un incendie s'était déclaré dans un appartement du troisième étage. Le plan blanc a été déclenché, nécessitant l'intervention de plusieurs ambulances et du service mobile d'urgence et de réanimation (Smur). Cinq personnes, intoxiquées par les fumées, ont été transportées à l'hôpital. L'incendie a rapidement pu être circonscrit. Un feu de cuisinière serait à l'origine du sinistre. (b)

WELKENRAEDT

Déféré pour menaces verbales et outrages à agents

Samedi vers 19 h, les policiers ont eu l'attention attirée par une camionnette en train de tracter une caravane, dont la marque d'immatriculation ne correspondait pas au véhicule, Bois-les-Dames (Henri-Chapelle (Welkenraedt)). Intercepté, le conducteur de la camionnette a été prié de présenter les documents de bord

du véhicule, mais il a directement insulté les policiers, de même que ses deux enfants. « Je vais tous vous tuer », a-t-il notamment lancé, avant de retourner dans son véhicule et d'en ressortir avec un couteau. Sur injonction, il a lâché son arme. Privé de liberté, l'individu a reconnu les menaces verbales et les outrages, mais a nié être sorti avec le couteau. Il a de nombreux antécédents judiciaires spécifiques, dont des

coups à agents et des menaces.

LIÈGE

Arrestation d'un dealer de cocaïne présumé

Samedi, vers 16 h, un individu au comportement suspect qui se trouvait le long de la rue Bidaut, à Liège, aurait vendu de la cocaïne au passager d'une voiture s'étant arrêtée à sa hauteur. Lors de la fouille, les policiers ont découvert deux billes de poudre blanche, ainsi que la somme de 70 euros. L'analyse du répertoire téléphonique du suspect a permis de mettre en évidence la présence de nombreux contacts connus dans le milieu de la toxicomanie. Privé de liberté, le dealer présumé a été entendu par les enquêteurs avant d'être déféré auprès d'un juge d'instruction. Il nie avoir vendu des stupéfiants. (b)


cineneews.be
telechargez l'application sur app.cineneews.be